



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

PPI | CAPP
PUBLIC PRIVATE INSURERS COLLABORATIVE
LA COLLABORATION DES ASSUREURS PUBLICS ET PRIVÉS

Table ronde des assureurs publics et privés sur les capacités des systèmes : Rapport sommaire

Ce document est disponible en anglais.

Informations de citation

Citation suggérée :
Commission de la santé mentale du Canada. (2025). *Table ronde des assureurs publics et privés sur les capacités des systèmes : Rapport sommaire.*
<https://commissionsantementale.ca>

© 2025 Commission de la santé mentale du Canada.

ISBN : 978-1-77318-353-4

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada.



Santé Canada Health Canada

Les points de vue exprimés dans le présent document représentent uniquement ceux de la Commission de la santé mentale du Canada.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière de Santé Canada.

Remerciements

La CSMC tient à remercier les membres de la Collaboration des assureurs publics et privés (CAPP), particulièrement Glenn Brimacombe, directeur des Politiques et Affaires publiques de la Société canadienne de psychologie, ainsi que tous les présidents, conférenciers, animateurs et participants qui ont participé à la série de tables rondes sur le renforcement des capacités dans les secteurs de la santé mentale et de la santé liée à l'usage de substances.

Équipe de la Commission de la santé mentale du Canada

Karla Thorpe, Allison Cowan, Catherine Willinsky, Zakariya Thraya, Meagan Barrett-Bernstein, Alya Al-Shibli et Katerina Kalenteridis

Public Private Insurers Collaborative

- Société canadienne de psychologie (SCP)
- Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
- Santé Canada
- Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) (National)
- Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS)
- TELUS Santé
- GreenShield
- Manuvie
- Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes (ACCAP)
- Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)
- Association canadienne de counselling et psychothérapie (ACCP)
- Recherche en santé mentale Canada (RSMC)

Le présent rapport a été préparé par la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) au nom de la Collaboration des assureurs publics et privés (CAPP). Le siège social de la CSMC est situé sur le territoire traditionnel non cédé de la Nation algonquine anishinaabe, dans ce qu'on appelle aujourd'hui Ottawa, en Ontario. En tant qu'organisme national, la CSMC est consciente du fait qu'elle exerce ses activités sur les territoires traditionnels de nombreuses Nations. Elle tient à rendre hommage à leur rôle de gardien ainsi qu'à leurs sacrifices, et elle s'engage à contribuer à bâtir une relation nouvelle et respectueuse avec les Premières Nations.

Table des matières

Remerciements	2
Appel à l'action	5
Sommaire	6
Contexte	8
Faits saillants des tables rondes	12
1. Les organisations des secteurs public et privé souhaitent collaborer afin de surmonter les obstacles systémiques, de favoriser l'innovation et d'assurer une prestation de services sans heurts.	13
2. La collaboration stratégique entre les secteurs privé et public exige l'intégration explicite de l'équité, de la prise de décisions fondée sur les données et de la reddition de comptes.	14
3. Il existe de nombreuses occasions de collaboration intersectorielle, notamment :	15
A. L'évaluation des capacités actuelles du système	15
B. L'élaboration de normes communes de soins	15
C. L'adoption et la promotion de programmes conçus par les communautés	16
D. L'élaboration de stratégies pour relever les difficultés liées aux capacités de la main-d'œuvre	16
E. La mise à profit des pratiques novatrices et l'élargissement de leur portée	17
F. La poursuite des efforts visant à améliorer le partage des données et la navigation dans le système	17
Annexe A : Résumé de l'événement	18
Annexe B: Ordre du jour de la table ronde	22





Appel à l'action

Favoriser un accès équitable aux soins de santé mentale et de santé liée à l'usage de substances pour toute la population canadienne

Les services de santé mentale financés par l'État ne représentent qu'une partie de l'ensemble des services de SMSUS offerts au Canada. [L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes](#) rapporte qu'en 2023, 75 p. 100 des Canadiens et Canadiennes avaient accès à une assurance maladie privée, et plus de 730 millions de dollars ont été versés en services de santé mentale, soit plus du double du montant versé en 2019. Par ailleurs, selon [l'Association canadienne de normalisation](#), une réclamation d'invalidité sur trois est liée à un problème de santé mentale, ce qui représente 70 p. 100 du coût total des demandes d'indemnisation. Cependant, malgré un taux élevé d'accès à une certaine forme de couverture d'assurance privée et des dépenses importantes en services de santé mentale, [près de 1,5 million de personnes ayant un problème de santé mentale ont déclaré, en 2022](#), avoir des besoins non satisfaits ou partiellement satisfaits en matière de soins. Cela met en évidence des lacunes considérables dans l'accès à des services adéquats, abordables et opportuns, particulièrement pour les personnes qui ne bénéficient pas d'un régime d'avantages sociaux formel.

La série de tables rondes de la CAPP sur le renforcement des capacités dans les secteurs de la santé mentale et de la santé liée à l'usage de substances a donné lieu à un dialogue constructif sur la collaboration entre les secteurs public et privé, sur les difficultés touchant l'ensemble du système de services de SMSUS et sur les stratégies pour améliorer l'accès aux services. Ce dialogue réfléchi a offert aux participants des éclairages précieux et a permis de mieux comprendre des complexités propres à la collaboration entre les secteurs public et privé dans le domaine de la SMSUS. Les principaux constats mettent en lumière l'importance de la Collaboration des assureurs publics et privés (CAPP).

Pour l'avenir, on peut envisager avec optimisme que les priorités dégagées et les liens établis permettront de faire progresser des soins fluides, accessibles, équitables et efficaces – offerts selon des modèles collaboratifs et rentables qui respectent les normes de qualité, d'intégration et de reddition de comptes.

La promotion de l'accès équitable aux soins de SMSUS nécessitera une réponse coordonnée et concertée des secteurs public et privé. Cette collaboration est essentielle pour relever ensemble ce défi et agir rapidement afin de trouver des stratégies novatrices et durables pour renforcer les capacités du système et répondre à la demande actuelle et future en matière de soins de santé mentale et de santé liée à l'usage de substances.



Sommaire

En janvier et février 2024, la Commission de la santé mentale du Canada et la Collaboration des assureurs publics et privés (CAPP) ont organisé une série de tables rondes virtuelles sur invitation en trois parties qui ont réuni divers points de vue des secteurs public et privé, de personnes ayant un savoir expérientiel passé ou présent et de fournisseurs de services de santé mentale et de santé liée à l'usage de substances (SMSUS). L'objectif de la série de tables rondes était de **susciter la discussion et d'explorer des stratégies collaboratives pour surmonter les obstacles et améliorer l'accès aux services publics et privés de SMSUS au Canada**. L'événement a réuni des experts représentant un éventail de points de vue essentiels et a offert des occasions de dialogue et de mobilisation stratégique. Ce rapport résume les constats, les apprentissages et les points de vue partagés lors de la série de tables rondes.

Principaux messages

Tout au long de la série de tables rondes virtuelles, les principaux messages suivants sont ressortis :

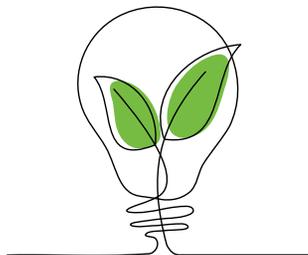
1. Les organisations publiques et privées souhaitent vivement explorer les difficultés systémiques et collaborer pour les surmonter, favoriser l'innovation et offrir des services intégrés sans rupture.



2. Une collaboration stratégique entre les secteurs public et privé devrait comprendre la reconnaissance explicite des considérations liées à l'équité, la prise de décisions fondée sur les données et la reddition de comptes envers le public.

3. Plusieurs domaines prioritaires devraient faire l'objet d'une collaboration concertée, notamment :

- A. L'évaluation des capacités actuelles des systèmes.
- B. L'établissement de normes de soins communes.
- C. L'adoption et la promotion de programmes ancrés dans les communautés.
- D. L'élaboration de stratégies pour surmonter les problèmes liés aux capacités de la main-d'œuvre.
- E. La mise à profit et l'expansion des pratiques novatrices.
- F. La poursuite des efforts visant à améliorer le partage de données et la navigation dans le système.





Contexte

Le régime d'assurance maladie du Canada couvre principalement les services hospitaliers et médicaux. De nombreux services de santé mentale et de santé liée à l'usage de substances (SMSUS) sont offerts en milieu communautaire, en dehors du champ de financement public. Par conséquent, les secteurs public et privé jouent depuis longtemps des rôles importants et interreliés dans la prestation des services de SMSUS partout au pays. Adopter une démarche collaborative et travailler ensemble d'une manière nouvelle et améliorée peut permettre d'élargir et de faciliter l'accès aux services de SMSUS pour toutes les personnes vivant au Canada. Des mesures s'imposent pour répondre aux besoins émergents et combler efficacement et équitablement les lacunes persistantes qui touchent la population canadienne.



Pour favoriser le dialogue et la collaboration entre les secteurs public et privé dans la prestation des services de SMSUS au Canada, la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) a tenu, sur invitation, un Forum de la CAPP. Ce forum, qui a eu lieu en février 2022, visait à dégager un consensus sur les grandes priorités du secteur de la SMSUS et sur les moyens de s’y attaquer. Trente acteurs clés issus des milieux des soins de santé, des affaires, des gouvernements et des assureurs privés y ont participé.

Les participants partageaient la vision qu’une coordination et une collaboration renforcée pourraient améliorer les systèmes de soins de santé et les résultats en matière de SMSUS à l’échelle du Canada. Le Forum a permis d’établir trois grandes priorités en matière de collaboration :

- 1. Le partage des données :** Les participants ont convenu que le partage de données entre les payeurs publics et privés permettrait de mieux cerner les besoins en matière de services de SMSUS au Canada. Tout en reconnaissant la complexité du partage de données et les préoccupations en matière de protection de la vie privée, ils ont souligné *l’importance cruciale d’élaborer un modèle de gouvernance des données axé sur des valeurs et centré sur la personne.*
- 2. Le renforcement des capacités des systèmes :** Le renforcement des capacités dans les services de SMSUS a été établi comme une priorité de premier plan. Les participants ont souligné la nécessité de *bâtir un système mieux intégré pour favoriser la collaboration entre différentes disciplines et différents fournisseurs*, de même qu’au sein des différents secteurs et entre eux, ce qui pourrait ouvrir la voie à des démarches plus novatrices.
- 3. L’amélioration de la navigation et de la coordination :** Naviguer dans le système actuel est une tâche complexe : les services de SMSUS sont fragmentés, notamment entre les systèmes financés publiquement et ceux financés par des régimes privés. De plus, les fournisseurs de services n’ont souvent pas une vision d’ensemble de la gamme de services existants ni de leurs interconnexions. *L’une des priorités consiste à améliorer la continuité des services, qu’ils soient assurés par un régime public ou privé, afin d’offrir une expérience fluide aux personnes qui y ont recours.*

Le comité directeur du Forum de 2022 est devenu la Collaboration des assureurs publics et privés (CAPP) composée de 13 organisations membres représentant les secteurs public et privé des services de SMSUS. Les membres de ce groupe de collaboration élargi se sont réunis régulièrement, animés d'une détermination commune à améliorer l'accès aux services de SMSUS pour la population canadienne en menant plusieurs actions stratégiques : échanger des points de vue essentiels, établir des partenariats et répondre aux défis communs auxquels font face les secteurs public et privé. Depuis le Forum de 2022, des progrès notables ont été réalisés dans les trois domaines prioritaires :

- 1. Le partage des données** : La Collaboration des assureurs publics et privés (CAPP) a entamé un travail avec l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP), l'initiative de planification fondée sur les besoins de l'Université de la Colombie-Britannique, ainsi qu'avec la province de la Nouvelle-Écosse afin de cartographier l'utilisation des services dans l'ensemble de cette province, en incluant à la fois les services publics et les services financés par le secteur privé. Cette initiative unique vise à offrir une vue d'ensemble plus complète que jamais de l'utilisation des services et des lacunes.



2. Le renforcement des capacités des systèmes : Pour faire progresser cette priorité, la Collaboration des assureurs publics et privés (CAPP) a organisé, en 2024, une série de tables rondes virtuelles sur les capacités du système qui a réuni des hauts dirigeants des secteurs public, communautaire et privé. Ces rencontres ont permis de :

- favoriser la collaboration entre les secteurs et parmi les dirigeants engagés activement dans l'élaboration de politiques influençant la prestation des programmes, services et soins de SMSUS;
- échanger de l'information sur les innovations en matière d'offre de services et de couverture des avantages en matière de SMSUS, en mettant en lumière les lacunes et les pistes d'amélioration;
- cerner des domaines prioritaires où des discussions, des partenariats et une collaboration accrue sont nécessaires.

3. L'amélioration de la navigation et de la coordination : La CSMC a élaboré une fiche-conseils intitulée Où obtenir des soins : Un guide pour s'orienter dans les services publics et privés de santé mentale au Canada pour aider les utilisateurs et les aidants à s'orienter dans les services de santé mentale couverts par les régimes publics et privés. Cette ressource est mise à jour périodiquement afin de refléter l'évolution de l'offre de services et de tenir compte des commentaires de la Collaboration des assureurs publics et privés (CAPP) du Groupe couloir de la CSMC.

Au cours de trois tables rondes virtuelles distinctes, les participants ont entendu les avis d'experts et de personnes ayant un savoir expérientiel passé ou présent au sujet des lacunes, des obstacles et des possibilités dans le secteur de la SMSUS, particulièrement en ce qui concerne l'accès, l'équité, la collaboration et les innovations en matière de soins virtuels et de conception des systèmes. Des discussions en petits groupes ont permis de cerner les lacunes les plus urgentes du secteur et de réfléchir à des stratégies afin que les secteurs public et privé puissent unir leurs efforts pour collaborer et promouvoir le changement.

Les points saillants et les principales conclusions de l'événement sont présentés ci-dessous. Un aperçu des trois séances figure à l'annexe A, et l'ordre du jour complet de la rencontre se trouve à l'annexe B.

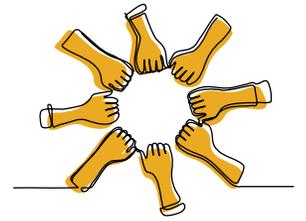




Faits saillants des tables rondes

La série de tables rondes de la CAPP sur le renforcement des capacités dans le domaine de la santé mentale et de la santé liée à l'usage de substances a donné lieu à des discussions collaboratives riches et à de nombreux apprentissages. Les présentations, discussions, leçons apprises, obstacles recensés et principaux messages sont résumés selon les thèmes ci-dessous.

1 Les organisations des secteurs public et privé souhaitent collaborer afin de surmonter les obstacles systémiques, de favoriser l'innovation et d'assurer une prestation de services sans heurts.



Le secteur public joue un rôle essentiel dans l'ensemble du système de SMSUS en fournissant des services médicaux essentiels à toute personne vivant au Canada. Il englobe les soins primaires, les programmes de santé publique, les programmes en milieu scolaire ainsi que les services et ressources communautaires sécuritaires sur le plan culturel, assurant des soins de SMSUS en amont comme en aval. En plus d'offrir une vaste gamme de services de SMSUS, les organisations publiques de santé mentale participent aussi à des activités de promotion, influencent les politiques gouvernementales et le financement, et veillent au respect de la réglementation. Les représentants d'organisations publiques ayant pris part à la série de tables rondes de 2024 ont exprimé leur volonté de collaborer avec le secteur privé, reconnaissant qu'il faut un effort collectif et concerté pour relever les défis du système de SMSUS, faire progresser l'innovation et améliorer la performance globale du système.

Les assurances privées, accessibles le plus souvent par l'entremise de programmes d'avantages sociaux offerts par les employeurs, jouent un rôle de plus en plus important dans la prestation des services, notamment l'accès aux médicaments, aux diagnostics et aux diverses options thérapeutiques. Les représentants du secteur de l'assurance privée ayant participé à la série de tables rondes ont exprimé un objectif commun : continuer à accroître l'accès aux services de SMSUS et amorcer une transition vers des stratégies à long terme durables en matière de soins, afin de favoriser une main-d'œuvre en meilleure santé. Cela comprend, entre autres, un accès accru à des services assurés pour les petites entreprises et la sensibilisation des employeurs aux avantages d'une couverture accrue en SMSUS.

Tout en soulignant l'importance d'élargir la couverture, les assureurs privés ont également reconnu que des difficultés importantes persistent dans l'ensemble du système de SMSUS. Ils ont exprimé leur intérêt à collaborer avec les organisations publiques pour favoriser des démarches novatrices visant à assurer une prestation de services harmonieuse.

Les organisations publiques et privées participantes ont souligné que la **collaboration** est essentielle pour relever les défis qui touchent l'ensemble du système de SMSUS, et pour tirer parti des occasions d'innovation. Elles ont convenu qu'un effort concerté et coordonné est nécessaire pour s'attaquer à un large éventail de difficultés, notamment les problèmes liés aux capacités de la main-d'œuvre, les inégalités répandues, les profondes répercussions des déterminants sociaux de la santé, les obstacles à l'accès, les besoins non comblés, le financement inadéquat, les problèmes de répartition des compétences, les lacunes en matière de données et le manque d'imputabilité dans le système de SMSUS. Les participants ont souligné que les initiatives privées doivent venir en complémentarité au système public, et que les innovations futures doivent être conçues sous supervision publique, avec des garanties d'équité. Par ailleurs, de nombreuses innovations émergentes et des exemples prometteurs de collaboration ont été mis en évidence, dont l'instauration d'un programme de soins universels en santé mentale en Nouvelle-Écosse. En définitive, l'objectif fondamental de la collaboration entre les secteurs public et privé est d'assurer un accès équitable, fluide et complet aux services de SMSUS à l'échelle du Canada.

2 La collaboration stratégique entre les secteurs privé et public exige l'intégration explicite de l'équité, de la prise de décisions fondée sur les données et de la reddition de comptes.



Les participants à la série de tables rondes de 2024 ont désigné **l'équité** comme un axe central de collaboration dans la prestation des services de SMSUS. Cette collaboration doit inclure le soutien par les pairs et la direction conjointe avec des personnes ayant un savoir expérientiel, de manière à offrir des services de SMSUS plus équitables et efficaces. Il demeure difficile, à l'échelle du système, d'agir sur les déterminants sociaux de la santé et de faire en sorte que les populations aient un accès équitable à des services de SMSUS culturellement adaptés. Une partie de la solution réside dans la promotion de services de SMSUS conçus et portés par les communautés.

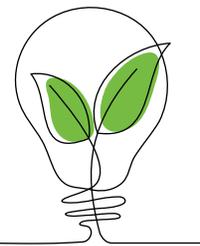
La prise de décisions fondée sur les données constitue un élément essentiel de la prestation des services de SMSUS dans les secteurs public et privé. Les données sont nécessaires pour éclairer la planification, cerner les occasions de collaboration, améliorer l'accès et évaluer la qualité, les résultats et l'expérience associés aux services de SMSUS. Les organisations publiques et privées se sont dites préoccupées en ce qui concerne la protection des renseignements personnels et l'interopérabilité des données¹ de SMSUS ainsi que la capacité de coordonner les diverses parties du système de santé et du système de SMSUS. Il est essentiel que les organisations publiques et privées harmonisent leurs démarches en matière d'utilisation, de collecte, de coordination, de protection et d'interopérabilité des données afin de faciliter une collaboration stratégique.

Les organisations publiques et privées considèrent toutes deux **la technologie** comme un levier essentiel dans l'ensemble du système de SMSUS, en facilitant la collaboration, la communication et la prestation des services. Les deux secteurs utilisent diverses plateformes virtuelles et de cybersanté mentale, ce qui favorise un accès élargi aux services de SMSUS et contribue à la création d'un système de services plus connecté. L'intégration des services de cybersanté mentale permet une collecte et une surveillance de données plus complètes, ce qui est essentiel pour évaluer efficacement les services de SMSUS et pour cerner les besoins à l'échelle du Canada. Les participants ont également souligné l'importance de veiller à ce que les solutions numériques soient inclusives, accessibles et intégrées aux soins en personne, particulièrement dans les communautés où la littératie et les infrastructures numériques sont limitées.

La reddition de comptes, un aspect essentiel de toute collaboration entre les organisations publiques et privées, nécessite une approche multidimensionnelle. Il est fondamental d'assurer la reddition de comptes pour garantir la transparence envers le public. Cela permet également aux organisations publiques et privées d'atteindre des objectifs communs et de clarifier les processus décisionnels. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux doivent assurer la reddition de comptes dans l'ensemble des secteurs public et privé et renforcer la capacité du système de SMSUS à respecter les normes en matière d'équité, de qualité et d'accès. Les participants ont souligné l'importance de travailler ensemble pour maintenir la reddition de comptes dans tout le système de SMSUS, afin de mieux répondre aux besoins des personnes vivant au Canada.

1 Capacité du système de santé à utiliser et à échanger de façon fluide des données et des renseignements entre différents milieux, systèmes et services.

3 Il existe de nombreuses occasions de collaboration intersectorielle, notamment :

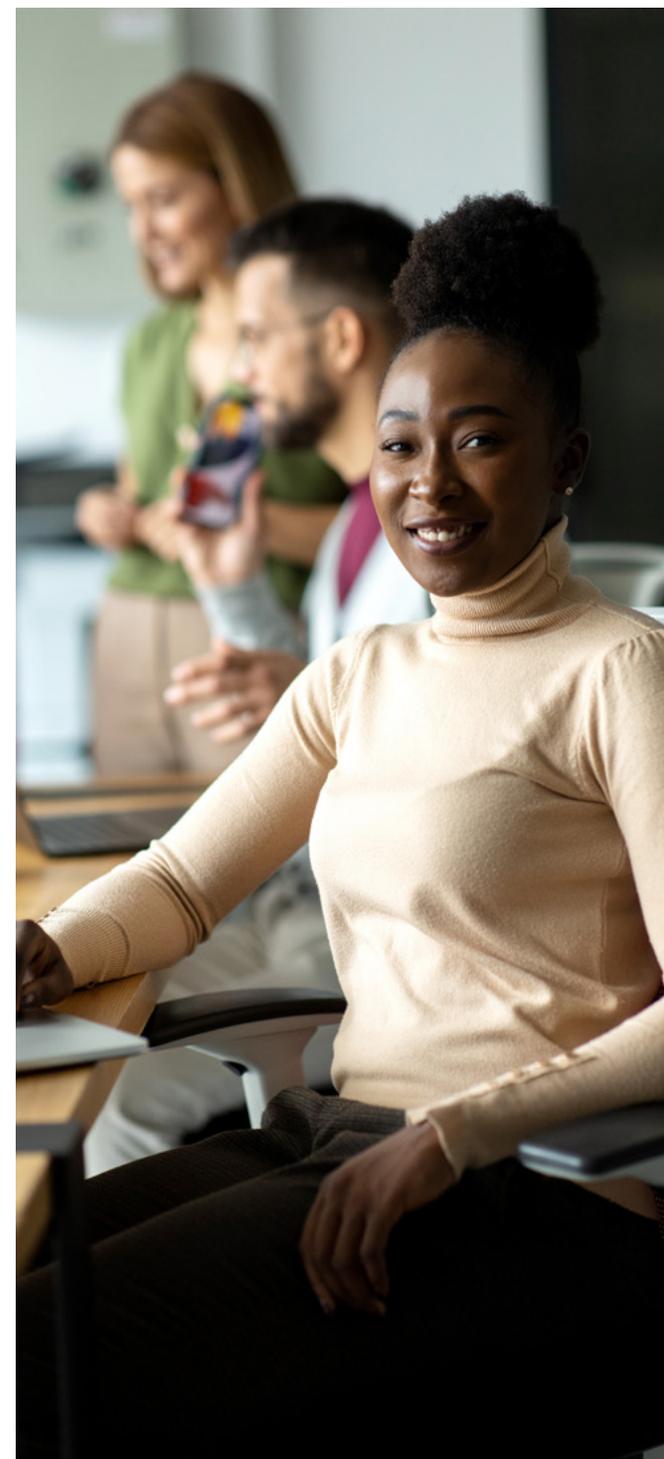


A. L'évaluation des capacités actuelles du système

L'une des premières étapes de la collaboration intersectorielle, telle que définie par les dirigeants des secteurs public, communautaire et privé ayant participé à la série de tables rondes de 2024, consiste à évaluer les capacités actuelles du système afin de déterminer ce que les secteurs public et privé peuvent chacun offrir pour répondre à la demande actuelle en matière de SMSUS. Cette évaluation doit tenir compte de l'ensemble des services offerts dans les systèmes public et privé et refléter la disponibilité des services, les types de fournisseurs, les mécanismes de financement et les personnes qui reçoivent les soins. L'élargissement de l'accès aux données sur les services financés par un régime d'assurance ou payés de la poche de l'utilisateur représente une occasion de mieux comprendre les capacités globales, les besoins de la population et les lacunes dans les services. Une évaluation complète pourrait également inclure l'analyse des répercussions de la pandémie de COVID-19, la mobilisation des ressources et des infrastructures existantes, l'optimisation de l'utilisation des technologies et l'identification des points de transition entre les secteurs public et privé. Ce type de démarche intégrée pourrait permettre de repérer et d'éliminer les chevauchements, d'élargir les programmes et initiatives qui ont fait leurs preuves, et de favoriser une prestation fluide des services de SMSUS dans les deux secteurs.

B. L'élaboration de normes communes de soins

L'établissement de normes communes de soins constitue une étape primordiale pour assurer que toutes les personnes vivant au Canada ont accès à des services de SMSUS uniformes, de grande qualité et culturellement sécuritaires, et ce, quels que soient le fournisseur de services et le mode de financement. La collaboration intersectorielle est essentielle pour élaborer conjointement des normes qui favorisent l'équité, la transparence et la reddition de comptes. Ces normes pourraient établir la définition des services essentiels, les repères de qualité, les délais d'accès, les pratiques culturellement sécuritaires et adaptées ainsi que des indicateurs de rendement applicables à l'ensemble du système. Les participants ont souligné que ces normes devraient être conçues en collaboration avec les gouvernements, les organismes de réglementation, les fournisseurs de services et les personnes ayant un savoir expérientiel, dans le but d'améliorer la qualité des services, de réduire les inégalités, de générer de meilleurs résultats à l'échelle du pays et d'améliorer le bien-être global des communautés.



C. L'adoption et la promotion de programmes conçus par les communautés

Compte tenu des besoins variés et propres à chacune des communautés au Canada, les participants ont indiqué que les organisations publiques et privées devraient adopter une approche visant à offrir un « accès pour toutes et tous », en mettant en œuvre et en promouvant des programmes et des services de SMSUS conçus par les communautés. Cette orientation repose sur la reconnaissance, par l'ensemble des parties, qu'aucun système ne peut à lui seul répondre à toute la diversité des besoins en SMSUS. Pour accroître l'accès, une approche multidimensionnelle est idéale. En faisant activement participer diverses communautés et personnes ayant un savoir expérientiel à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des services de SMSUS, les secteurs public et privé peuvent créer des services efficaces et culturellement adaptés au moyen d'une démarche collaborative.

D. L'élaboration de stratégies pour relever les difficultés liées aux capacités de la main-d'œuvre

La collaboration intersectorielle a également été jugée bénéfique pour surmonter les difficultés liées aux capacités de la main-d'œuvre dans l'ensemble du système de SMSUS. Le recrutement, la planification, les formations, le perfectionnement et la rétention des professionnels de la santé doivent faire l'objet d'une collaboration entre les organisations publiques et privées afin de garantir une main-d'œuvre suffisante pour répondre à la demande croissante de services en SMSUS. Cette collaboration doit aussi amener à tirer des leçons d'autres pays, dont l'Angleterre, l'Australie et les États-Unis, pour assurer que le Canada adopte les meilleures pratiques internationales en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre.

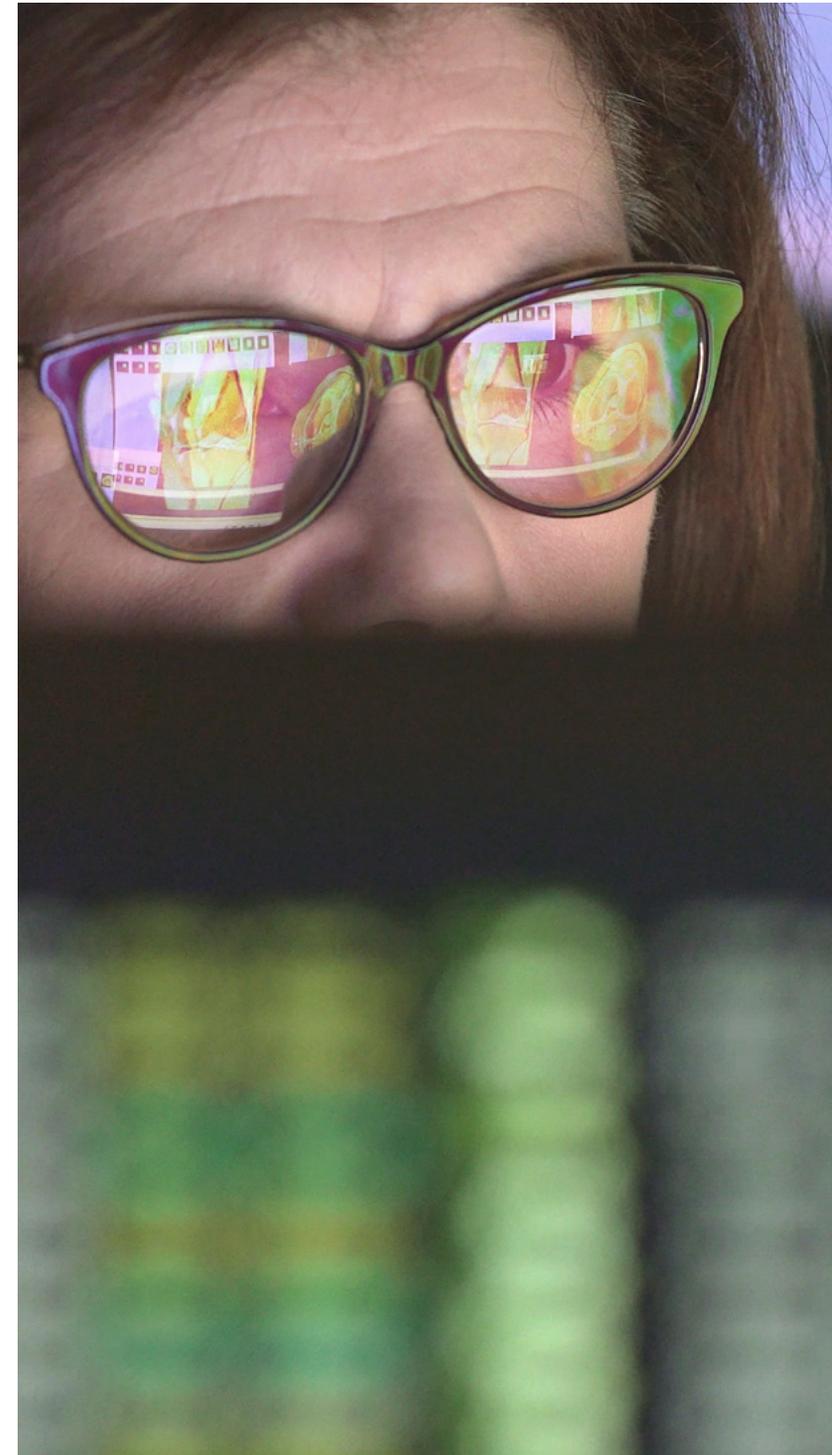


E. La mise à profit des pratiques novatrices et l'élargissement de leur portée

Les organisations publiques et privées ont exprimé leur intérêt à exploiter et à étendre les pratiques novatrices afin de susciter des changements positifs dans l'ensemble du système de SMSUS. Des modèles de soins universels, comme les programmes fédéraux de soins dentaires et d'assurance médicaments de même que l'instauration d'un accès universel aux services de santé mentale en Nouvelle-Écosse, offrent des exemples de collaboration possible à grande échelle. Les leçons apprises de ces programmes ainsi que d'initiatives comme l'Espace Mieux-être Canada et le Modèle de soins par paliers soulignent l'importance des modèles de triage et des plateformes intégrées pour optimiser l'allocation des ressources et la prestation des services. Les participants ont proposé de créer des tables de coordination, de rechercher proactivement des domaines propices à la transformation et de mettre en lumière des innovations pouvant être mises à l'échelle afin d'améliorer la qualité et l'accessibilité des soins.

F. La poursuite des efforts visant à améliorer le partage des données et la navigation dans le système

La prise de décisions fondée sur les données est essentielle pour planifier efficacement les services, mettre en œuvre les programmes et favoriser une navigation fluide dans le système. Les participants ont souligné l'importance de poursuivre les efforts pour sensibiliser le public, pour améliorer les voies d'aiguillage et pour élaborer et utiliser des outils de navigation culturellement adaptés. En continuant à collaborer pour améliorer le partage des données et la navigation dans le système, les organisations publiques et privées peuvent réduire les obstacles à l'accès aux services de SMSUS et faire en sorte que toute personne vivant au Canada puisse recevoir des soins appropriés en temps opportun. Il est essentiel que les secteurs public et privé poursuivent les efforts actuels pour renforcer le partage des données et faciliter la navigation dans le système. La collecte de données en temps réel, la comparaison des données issues des deux secteurs et l'engagement envers une stratégie pancanadienne sur les données de santé sont des éléments fondamentaux pour réaliser une vision commune de l'interopérabilité et acquérir une compréhension globale de la prestation des services et des résultats obtenus.





Annexe A : Résumé de l'événement

La série de tables rondes, d'une durée de trois jours, offrait des présentations d'experts et d'intervenants issus d'une grande diversité de milieux, notamment des secteurs public et privé, ainsi que de personnes ayant un savoir expérientiel passé ou présent en matière de santé mentale ou de santé liée à l'usage de substances (SMSUS). Accessible sur invitation seulement, l'événement a réuni plus de 50 participants de partout au Canada. Les discussions ont été productives et collaboratives. Elles visaient à cerner les défis, les lacunes et les besoins dans le secteur de la SMSUS, ainsi qu'à dégager des occasions de collaboration intersectorielle. L'ordre du jour complet, incluant les renseignements sur les conférenciers et les sujets traités, se trouve à l'annexe B.

Jour 1

La première journée de la série comportait des présentations de Marcel Saulnier (Santis Health), Leanne Minichillo (et conseillère pour la sensibilisation au TDAH), Paula Allen (TELUS Santé) et Kim Corace (Université d'Ottawa). Les intervenants ont partagé des analyses riches et diversifiées du contexte actuel des services de SMSUS au Canada et de l'accès à ceux-ci, tout en mettant en lumière les obstacles et les occasions de combler les lacunes grâce à des modèles de soins virtuels. Les principaux constats issus des présentations et des périodes de questions sont les suivants :

- **La nécessité d'investir davantage dans l'accessibilité et de porter une attention accrue aux inégalités.**

Des participants ont soulevé la question de l'insuffisance du financement public des services de SMSUS et des inégalités d'accès entre les différentes régions. L'importance d'un investissement public accru et de l'uniformisation des services pour garantir un accès équitable aux soins a été mise en avant.

- **Le rôle déterminant des employeurs dans l'offre d'avantages sociaux en santé mentale et dans le soutien du bien-être des employés.**

Les participants ont souligné l'importance d'élargir la couverture offerte en milieu de travail et de sensibiliser davantage les employeurs aux ressources qui s'offrent à eux.

- **L'importance de favoriser une coordination et une collaboration renforcées** entre les agences gouvernementales, les fournisseurs de soins de santé, les employeurs et les organismes communautaires. Les participants ont insisté sur la nécessité d'élaborer des stratégies cohérentes et des démarches intégrées pour surmonter les obstacles systémiques liés à la prestation des soins de SMSUS.

- **Le besoin de réformes politiques et de changements structurels** pour combler les lacunes en matière de couverture et de prestation des services de santé mentale. Les participants ont proposé des mesures proactives pour améliorer les mécanismes de financement, accroître l'intégration des services et faire de la santé mentale une priorité en santé publique.

- **L'importance de baser la prise de décisions sur les données probantes et les pratiques fondées sur des données scientifiques** pour optimiser l'allocation des ressources, repérer les lacunes dans les services et évaluer l'efficacité des interventions.





Jour 2

La deuxième journée de la série présentait des exposés de Harriet Ekperigin (GreenShield), Michael Cooper (Recherche en santé mentale Canada), Anita David (Service de santé mentale et usage de substances de la C.-B.), le Dr Javed Alloo (Centre de toxicomanie et de santé mentale), Georgia Pomaki (Manuvie) et Sheila Burns (Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes). Les panélistes ont souligné l'importance de suivre des démarches adaptées pour répondre aux besoins de diverses populations, notamment celles qui n'ont pas accès à des régimes d'avantages sociaux complets en milieu de travail. Divers aspects de la prestation des soins de santé mentale ont également été explorés, notamment le renforcement des capacités de la main-d'œuvre, le soutien par les pairs et l'accès équitable à la couverture des médicaments. Les principaux constats issus des présentations et des périodes de questions sont les suivants :

- **L'importance et la nécessité cruciale d'une collaboration entre les secteurs public et privé** pour renforcer les capacités de la main-d'œuvre en SMSUS et pour combler efficacement les lacunes dans la prestation des soins de santé mentale. Les efforts collaboratifs ont été jugés essentiels pour adapter les régimes de soins de santé mentale aux besoins de diverses populations, notamment les personnes travaillant dans les petites et moyennes entreprises. Les participants ont indiqué que la mise en commun de ressources dans des répertoires complets peut faciliter l'aiguillage et accroître l'accès aux services de santé mentale.
- **Le rôle essentiel des spécialistes du soutien par les pairs dans les soins de santé mentale et les milieux de travail.** L'inclusion des personnes ayant un savoir expérientiel permet de créer des espaces sécuritaires pour ceux et celles qui cherchent de l'aide. L'élargissement des programmes de soutien par les pairs au-delà du système de santé, par exemple dans divers milieux de travail, peut considérablement renforcer les réseaux de soutien en santé mentale.
- **La nécessité d'un accès équitable à la couverture des médicaments** pour les problèmes de SMSUS. Des systèmes de suivi proactifs peuvent aider les utilisateurs à mieux gérer leurs traitements médicamenteux, ce qui réduit la pression sur les personnes qui vivent avec des problèmes de santé mentale.
- **Les démarches centrées sur la personne**, particulièrement l'inclusion des personnes ayant un savoir expérientiel, sont essentielles pour mettre au point des solutions novatrices en matière de soins de santé mentale. Les participants ont insisté sur la nécessité de mettre en place des réseaux de soutien complets pour répondre aux besoins variés des personnes qui traversent le système de soins de santé mentale.

Jour 3

La troisième et dernière journée de la série de tables rondes comprenait des présentations de Kim Hollihan (Association canadienne de counseling et de psychothérapie) et de Kwame McKenzie (Institut Wellesley), ainsi que des discussions dirigées en petits groupes. Les panélistes ont mis en lumière les inégalités persistantes en matière d'accès aux services et de résultats en matière de SMSUS; l'importance de mieux comprendre la question de l'équité en santé et d'en faire une priorité dans le secteur; et la nécessité d'élargir la couverture pour améliorer l'accès aux services de SMSUS. Les discussions en petits groupes ont porté sur les moyens que les secteurs public et privé peuvent prendre pour combler les lacunes structurelles de longue date dans le domaine de la SMSUS ainsi que sur les occasions de collaboration intersectorielle à saisir. Les principaux constats issus de la troisième journée sont les suivants :

- **D'importantes inégalités persistent dans l'accès aux services de SMSUS et aux programmes d'aide aux employés et à leur famille (PAE/PAEF)**, particulièrement pour les populations marginalisées et racisées et pour les personnes sans emploi. La standardisation des régimes d'avantages sociaux, l'amélioration de l'accès aux PAE et l'élargissement de la couverture pour inclure les jeunes adultes et les parents âgés ont été soulignés.
- **L'utilisation des données permet de mieux comprendre les besoins des populations desservies et favorise la coordination et la communication entre les secteurs.** Les participants ont mis en évidence la nécessité de recueillir et de rapporter des données sur les lacunes, les besoins et les expériences en matière de services (notamment des données désagrégées sur la race et l'identité autochtone, afin de mieux comprendre et de répondre aux besoins des populations diversifiées) ainsi que l'importance de partager ces données entre les secteurs.
- **Les personnes ayant un savoir expérientiel jouent un rôle de catalyseurs du changement.** Leur engagement et leur collaboration sont essentiels pour comprendre les besoins, les expériences et les préférences des personnes qui reçoivent des soins de SMSUS ainsi que pour repérer et combler les lacunes en matière de services dans les secteurs public et privé. Les participants ont souligné l'importance d'adopter des méthodes centrées sur la personne, fondées sur l'expérience vécue et qui visent à répondre aux besoins particuliers des diverses populations.
- **Les services des secteurs communautaire et public doivent être renforcés et bénéficier de ressources suffisantes.** Les échanges ont mis en lumière le besoin pressant d'une planification à long terme des ressources humaines dans le domaine de la santé afin d'assurer la présence d'un nombre suffisant de professionnels de la santé mentale pour répondre à la demande croissante en matière de soins et de services de SMSUS.



Annexe B: Ordre du jour de la table ronde

Renforcer les capacités dans les secteurs de la santé mentale et de la santé liée à l'usage de substances : Une table ronde pour promouvoir la collaboration entre les assureurs publics et privés

Table ronde virtuelle en trois parties

Dates : 15 janvier, 22 janvier, 15 février

Heure : 13 h à 15 h (HE) | Lieu : Zoom

Objectifs de la table ronde :

1. Promouvoir la collaboration entre les hauts responsables des secteurs public, communautaire et privé qui participent activement à l'élaboration des politiques ayant une incidence sur la prestation de programmes et de services de santé mentale et de santé liée à l'usage de substances (SMSUS).
2. Échanger de l'information sur les innovations en matière d'offre de services et de couverture des avantages sociaux en matière de SMSUS, échanger des points de vue diversifiés et cerner les pistes d'amélioration et les lacunes de la couverture dans les secteurs public, communautaire et privé.
3. Déterminer les domaines ou les lacunes susceptibles de faire l'objet de discussions, de partenariats ou de collaborations supplémentaires.

Jour 1 : 15 janvier 2024

13 h à 15 h (HE)

Format webinaire

Mot de bienvenue

de 13 h à 13 h 15

- **Karla Thorpe**
Vice-présidente, Affaires externes et Développement, Commission de la santé mentale du Canada
- **Glenn Brimacombe**
Directeur, Politiques et Affaires publiques, Société canadienne de psychologie

S'orienter dans le système : Lacunes et innovations dans le secteur de la SMSUS

de 13 h 15 à 13 h 45

- **Marcel Saulnier**
Associé, Santis Health

Panel et discussion : Innovations dans la prestation des services virtuels

de 13 h 45 à 14 h 50

- **Leanne Minichillo**
Militante et conseillère pour la sensibilisation au TDAH, l'inclusion, la santé mentale et la parentalité
- **Kim Corace**
Professeure agrégée de psychiatrie, Université d'Ottawa
- **Paula Allen**
Chef de la direction mondiale, Recherche et connaissance de la clientèle et vice-présidente principale, TELUS Santé
- **Sheila Burns**
Directrice, Polices d'assurance maladie et invalidité, Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes
- **Période de questions et discussion**

Conclusion du Jour 1 et prochaines étapes

de 14 h 50 à 15 h

Jour 2 : 22 janvier 2024

13 h à 15 h (HE)

Format webinaire

Mot de bienvenue

de 13 h à 13 h 10

- **Karla Thorpe**
Vice-présidente, Affaires externes et Développement, Commission de la santé mentale du Canada
- **Paula Allen**
Chef de la direction mondiale, Recherche et connaissance de la clientèle et vice-présidente principale, TELUS Santé

Comblant les lacunes :

Occasions et solutions en SMSUS

de 13 h 10 à 13 h 40

- **Harriet Ekperigin**
Vice-présidente, Santé mentale, GreenShield Health
- **Michael Cooper**
Vice-président, Développement et partenariats stratégiques, Recherche en santé mentale Canada

Panel et discussion : Conception novatrice de systèmes pour un accès équitable

de 13 h 40 à 14 h 50

- **Anita David**
Personne dotée d'un savoir expérientiel, Service de santé mentale et usage de substances de la C.-B.; coprésidente, Groupe couloir, Commission de la santé mentale du Canada
- **Dr Javed Alloo**
Médecin de famille et éducateur, Centre de toxicomanie et de santé mentale et Trillium Health Partners; coprésident, Groupe de travail conjoint sur les soins de santé mentale partagés du Collège des médecins de famille du Canada et de l'Association des psychiatres du Canada
- **Dr. Georgia Pomaki**
Directrice, Meilleures pratiques en santé mentale, Invalidité et Vie, Manuvie; présidente du Comité de la santé mentale, Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes
- **Sheila Burns**
Directrice, Politiques de santé et d'invalidité, Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes
- **Période de questions et discussion**

Conclusion du Jour 2 et prochaines étapes

de 14 h 50 à 15 h

Jour 3 : 15 février 2024

13 h à 15 h (HE)

Format table ronde

Bienvenue et mise en contexte

de 13 h à 13 h 15

- **Karla Thorpe**
Vice-présidente, Affaires externes et Développement, Commission de la santé mentale du Canada
- **Glenn Brimacombe**
Directeur, Politiques et affaires publiques, Société canadienne de psychologie

Réinventer l'accès :

La santé mentale pour tous

de 13 h 15 à 14 h

Dans cette séance, des chefs de file présenteront des points de vue diversifiés sur des méthodes novatrices et des solutions créatives visant à favoriser la collaboration entre les secteurs en vue d'accroître l'accès.

- **Kwame McKenzie**
PDG, Institut Wellesley
- **Kim Hollihan**
PDG, Association canadienne de counseling et de psychothérapie

Accélérer les solutions :

Discussions dirigées en petits groupes

de 14 h à 14 h 30

Le renforcement des capacités et l'amélioration de l'accès aux services et aux soins de SMSUS passent par la collaboration et l'innovation. Au cours de cette séance, les participants échangeront leurs points de vue, discuteront des innovations et exploreront des possibilités en petits groupes.

Discussion plénière

de 14 h 30 à 14 h 45

À la suite des échanges en sous-groupes, les participants se retrouveront en plénière pour partager leurs perspectives, cerner des occasions de collaboration et élaborer des stratégies pour des actions futures.

Mot de la fin et prochaines étapes

de 14 h 45 à 15 h



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

Avec le financement de



Santé
Canada

Health
Canada

Commission de la santé mentale du Canada

350, rue Albert, bureau 1210
Ottawa, ON K1R 1A4
Tél. : 613 683-3755
Télééc. : 613 798-2989

[✉ @CSMC_MHCC](#) [f /theMHCC](#)
[y /1MHCC](#) [@theMHCC](#) [@theMHCC](#)
[/Commission de la santé mentale du Canada](#)

infocsmc@commissionsantementale.ca
www.commissionsantementale.ca